

à Barnard, évêque de Vienne, *Sur la Dignité du sacerdoce*, et le livre contre Amalaire.

Ce manuscrit a servi à Baluze pour son édition des œuvres d'Agobard, donnée à Paris en 1666: il a passé par les mains les plus savantes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle; il porte écrite sur ses gardes toute l'histoire de son origine et de ses glorieuses destinées.

Sur le dernier feuillet on lit: *Liber Sanctæ Mariæ Bonnevalt*, et plus bas : *Bonnevaull*.

L'abbaye de Bonnevault, au diocèse de Vienne, fut créée par des moines, envoyés de Clairvaux, par saint Bernard, en l'an 1117; ainsi, ce manuscrit sort de cette fameuse abbaye, et il est contemporain de sa fondation.

Le mot *Bonnevault* est recouvert par la signature *Leusse*, et sur la première garde on lit : *Pétri de Trivio, E. Fienn. Can. ex libris*. Il y a là, en quelques caractères, toute une histoire de ce volume, digne d'intéresser surtout les érudits de Lyon.

Le P. Ferrand, dans la préface de son édition des quatre lettres d'Avitus, dit que ce volume lui fut prêté par *M. Leusse, in summo rei Tribulariæ tribunnali Allobrogum sapienlissimus olim scnator*.

Il avait résolu de profiter de cette communication, pour mettre au jour les deux ouvrages encore inédits d'Agobard; mais son savant ami, M. de Lamarre, président du parlement de Bourgogne, lui ayant demandé de se réserver cette tâche, il ne put le lui refuser. Cependant M. de Lamarre ne donna pas suite à son dessein.

Quelques années plus tard, Étienne Baluze, rassemblant les matériaux de son édition d'Agobard, reçut de son ami Antoine Vion d'Hérouvalle un recueil de notes relevées dans le temps par le P. Chifflet, sur le manuscrit de Bonnevault; il voulut remonter à la source; il s'adressa à son ami Fran-